



ACTUALITÉ

Grand Chantier : un dispositif de développement territorial accompli.

Vendredi 8 juin, l'État, EDF et les collectivités maîtres d'ouvrage ont célébré la réussite du « programme d'équipements d'accompagnement » du Grand Chantier EPR Flamanville 3. Au total, 58 projets d'aménagement du territoire ont été financés depuis 2008, soit plus de 120 millions d'euros investis dans l'économie locale.



Réunis autour de plusieurs tables-rondes au sein du théâtre de Cherbourg en Cotentin, tous les acteurs engagés sont revenus sur la réussite du « programme d'équipements d'accompagnement » du Grand chantier EPR.

Vendredi 8 juin, l'État, EDF et les collectivités maîtres d'ouvrage ont célébré, au sein du théâtre de Cherbourg-en-Cotentin, la réussite du « programme d'équipements d'accompagnement » du Grand chantier EPR Flamanville 3. « Depuis 2008, 54 des 58 projets d'aménagement du territoire ont été réalisés » explique Jean-Pierre Pottier, chef de mission insertion territoriale d'EDF. Ce sont plus de 120 millions d'euros qui ont ainsi été investis dans l'économie locale, à travers ces projets élaborés et conduits par les collectivités avec l'appui des services de l'État.

Des projets diversifiés sur tout le territoire

Le programme d'accompagnement de l'EPR présente une diversification des équipements pour permettre l'accueil du chantier et des populations liées à la construction et à l'exploitation de la centrale.

Il s'agit de projets de sécurisation des axes routiers et de structures d'accueil, de construction et rénovations d'habitats etc. Sans oublier des projets au service de l'ensemble des habitants du territoire tels que des

équipements sportifs, des restaurants scolaires, crèches et un pôle santé. Côté développement économique, trois zones d'activités sont au programme pour accueillir de nouvelles entreprises. L'ensemble de ces équipements concourent à renforcer l'attractivité du Cotentin.

Un accord « de performance territoriale » pour réussir l'après-chantier

L'après chantier se prépare dès aujourd'hui. EDF souhaite ainsi s'engager en signant dès cet été un accord de performance territorial avec l'État, la Région, le Département et la Communauté d'agglomération du Cotentin. Cet accord vise à soutenir prioritairement le maintien dans l'emploi et le redéploiement des compétences des salariés du chantier au profit de la filière énergie et du territoire. Il a également pour objectif de soutenir les entreprises locales qui se sont mobilisées sur le chantier et l'accompagnement de projets économiques de filières émergentes en Cotentin, susceptibles d'offrir des passerelles pour les salariés.

EN CHIFFRES

Les 58 projets d'aménagement.

- 10 projets d'aménagement routiers et de voiries
- 1 projet d'aménagement portuaire
- 5 projets d'aménagement d'hébergements du personnel en grand déplacement
- 4 projets d'aménagement hébergement du personnel EDF
- 8 projets de construction de réseaux d'eau potable et d'assainissement
- 4 projets d'équipements d'accueil en proximité site
- 12 projets d'équipements scolaires, d'accueil de la petite enfance et de santé
- 4 projets d'équipements sportifs
- 7 projets d'équipements culturels et touristiques
- 3 projets de zones d'activités économiques